

# Ordre des travaux

Le jeudi 7 mars 1974

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

N° 2

Par l'honorable sénateur Arguey

Le 15 février — Sa très haute l'attention de l'Assemblée sur la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Etat des Des Turcs et Caicos, le 15 mars 1973, qui se lit comme suit :

### — SACHÉ QUE IL EST RESOLU QUE —

Le Conseil d'Etat des Des Turcs et Caicos salue et remercie officiellement les Canadiens et leur gouvernement de l'aide considérable et des conseils précieux que les Des ont reçus au cours des dernières années.

Le Conseil d'Etat reconnaît le besoin urgent de solutions à long et à court terme à nos problèmes constitutionnels, linguistiques et économiques de cette en outre qu'il serait heureux de recevoir des conseils professionnels et techniques supplémentaires d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales de façon à pouvoir bénéficier de l'expertise professionnelle et légale du Canada ou du Commonwealth britanniques.

En particulier, le Conseil d'Etat accueillerait avec plaisir des relations beaucoup plus officielles entre les deux gouvernements et, par les présentes, invite cordialement une délégation parlementaire canadienne à visiter les Des et à le conseiller en ces heures de décisions.

Et sur le fait que de temps à autre, avant et après l'adoption de cette résolution, il y a eu des discussions entre certains membres des membres de la Commission des communes et des représentants du Conseil d'Etat des Des Turcs et Caicos et que les membres de ce Conseil ont toujours été prêts à offrir leur aide et leur conseil.

(1) Le besoin de résoudre ces problèmes a été par l'indépendance des Des Turcs et Caicos et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

# Ordre du jour

Le jeudi 7 mars 1974

Le 15 février — Sa très haute l'attention de l'Assemblée sur la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Etat des Des Turcs et Caicos, le 15 mars 1973, qui se lit comme suit :

Le Conseil d'Etat reconnaît le besoin urgent de solutions à long et à court terme à nos problèmes constitutionnels, linguistiques et économiques de cette en outre qu'il serait heureux de recevoir des conseils professionnels et techniques supplémentaires d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales de façon à pouvoir bénéficier de l'expertise professionnelle et légale du Canada ou du Commonwealth britanniques.

En particulier, le Conseil d'Etat accueillerait avec plaisir des relations beaucoup plus officielles entre les deux gouvernements et, par les présentes, invite cordialement une délégation parlementaire canadienne à visiter les Des et à le conseiller en ces heures de décisions.

Et sur le fait que de temps à autre, avant et après l'adoption de cette résolution, il y a eu des discussions entre certains membres des membres de la Commission des communes et des représentants du Conseil d'Etat des Des Turcs et Caicos et que les membres de ce Conseil ont toujours été prêts à offrir leur aide et leur conseil.

(1) Le besoin de résoudre ces problèmes a été par l'indépendance des Des Turcs et Caicos et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

(2) Le besoin de résoudre ces problèmes a été par l'indépendance des Des Turcs et Caicos et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

(3) Le besoin de résoudre ces problèmes a été par l'indépendance des Des Turcs et Caicos et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

(4) Le besoin de résoudre ces problèmes a été par l'indépendance des Des Turcs et Caicos et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

(5) Le besoin de résoudre ces problèmes a été par l'indépendance des Des Turcs et Caicos et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

(6) Le besoin de résoudre ces problèmes a été par l'indépendance des Des Turcs et Caicos et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

(7) Le besoin de résoudre ces problèmes a été par l'indépendance des Des Turcs et Caicos et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.